

Libre à elles : politique de la santé et oeuvres privées

Autor(en): **Bauermeister, Jacqueline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIBRE A ELLES

POLITIQUE DE LA SANTE ET ŒUVRES PRIVEES

Des politiciennes de tous les horizons et de différentes régions de Suisse sont invitées dans cette rubrique à s'exprimer librement sur leurs préoccupations. Lorsque nous avons pris contact avec Jacqueline Bauermeister, députée radicale au Grand Conseil neuchâtelois et membre du Bureau de cette assemblée, qui signe l'article de ce mois, celle-ci n'avait pas encore pris connaissance de notre dossier du mois dernier sur la consommation médicale des femmes. Le choix de son sujet est donc une coïncidence ; une coïncidence significative de l'actualité du problème.



Jacqueline Bauermeister.

Le nombre de ces interventions pratiques s'accroît de plus en plus, et l'on assiste à une diversification en fonction du vieillissement de la société. A titre d'exemple, on peut citer l'activité de l'Association cantonale neuchâteloise des services d'aide familiale pour 1984 : plus de 19 000 journées de travail pour une population d'environ 155 000 habitants, soit 6 800 journées dans les familles et 12 250 journées chez les personnes âgées. C'est dire l'importance du maintien à domicile touchant spécialement la vieillesse. Il y a là un appui essentiel permettant de tramer un tissu social souple entretenant l'autoresponsabilité avec la collaboration efficace de tous les intervenants.

En animant le secteur dit du 3e âge, les œuvres privées rompent l'isolement des vieux et soutiennent la participation à la vie active, prenant en charge aussi le nécessaire volet de l'éducation à la santé.

L'encouragement de l'aide privée à la vieillesse est un devoir national tel que le définit la constitution fédérale à l'article 34 quater al. 7. Il en découle la nécessaire interaction entre pouvoirs publics et œuvres privées et la coordination de leurs activités respectives.

Dans le domaine de la santé, la volonté politique apporte à l'action sociale l'impulsion pour mieux conjuguer l'autonomie et la solidarité, fortifier l'instauration de liaisons et de concertations, l'utilisation des complémentarités et la rationalisation des moyens.

C'est la mise en valeur des relations humaines dans une société où, malgré une législation sociale qui se veut attentive, il y aura toujours quelqu'un du mauvais côté de la barrière.

Jacqueline Bauermeister,
députée au Grand Conseil
neuchâtelois

Santé : d'une part les découvertes et réussites stupéfiantes, médicaments miracles, greffes, émergence de maladies nouvelles, coûts affolés, médecines douces, un enchevêtrement où le Dr Knock lui-même perdrait son diagnostic, d'autre part, le cheminement des œuvres d'aide et de soins à domicile, le bénévolat, l'humaine mesure — la confrontation est-elle dérisoire ?

Nous constatons que toute approche d'une politique équilibrée de la santé met en évidence le développement des soins primaires. A cet égard, il est intéressant de relever que la « grand-mère » de nos œuvres sociales, la Société suisse d'utilité publique (SSUP) vient de fêter ses 175 ans ; née avant la Confédération de 1848, elle a été à l'origine d'œuvres nombreuses, et notamment des trois « Pro » — Pro Juventute, Pro Infirmis et Pro Senectute — à travers lesquelles s'articule l'aide à la population par de

multiples moyens où convergent la solidarité et la prévention.

Au fil des initiatives favorisant les soins primaires viennent s'intégrer les organismes privés d'utilité publique, soins infirmiers, Croix-Rouge, ligues de santé et services d'aide familiale, avec l'indispensable corollaire du bénévolat. L'action de ces services ambulatoires, avec la participation des médecins, doit contribuer à rétablir l'autonomie du « client » après avoir défini avec lui ses besoins en respectant ses propres critères de vie, en encourageant l'aide spontanée de l'entourage.

Photo Pro Infirmis.



Femmes suisses

1 FS 03882
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET
UNIVERSITAIRE
SERVICE DES PERIODIQUES
1211 GENEVE 4

9
82

J.A. 1260 Nyon
Avril 1986 N° 4
Envoi non distribuable
à retourner à
Femmes Suisses
CP 323, 1227 Carouge